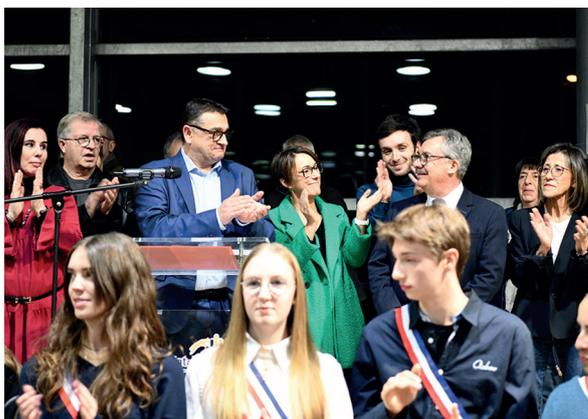


LE P'TIT BONJOUR



Des vœux chaleureux

Le conseil municipal a présenté ses vœux à la population le 15 janvier dernier à la salle des congrès du Châtelard. Des vœux simples et chaleureux pour le retour de cette cérémonie qui ne s'était plus déroulée depuis la crise covid.

Dans son discours, le maire, Hervé Beudet, a rendu hommage à son prédécesseur Pierre Allard. Il a aussi dit sa fierté de poursuivre, avec la municipalité, un travail, qui, d'année en année, a permis à Saint-Junien de se doter d'équipements de premier plan. Il a souligné la singularité de l'action de la ville marquée par la volonté sans faille de défendre l'hôpital et d'ouvrir au plus grand nombre l'accès à l'éducation, au sport et à la culture.

Pour lui, et particulièrement dans cette période de crise, la commune doit poursuivre son engagement au service de toutes et de tous, appuyer l'action des associations et veiller au bien public pour rendre Saint-Junien encore plus belle, encore plus sûre et encore plus agréable.

DONNER L'ENVIE DE LIRE

Action culturelle

Débutée au mois d'octobre, la troisième édition du rallye lecture organisé par la médiathèque de Saint-Junien vient de s'achever. Il aura réuni une soixantaine de jeunes participants, avec neuf livres à lire jusqu'à six ans, dix livres jusqu'à huit ans et neuf livres jusqu'à dix ans, parmi des albums, des BD, des contes, des livres-CD, ...

Les jeunes participants ont reçu un livret-jeu contenant des questions sur les livres sélectionnés. La remise des diplômes a eu lieu le 24 janvier lors d'une *Heure du conte* spéciale.

Cette manifestation illustre bien les initiatives multiples que prend le Service municipal d'action culturelle pour favoriser la lecture avec une idée maîtresse : s'adresser à chacun. Cela passe par la diversification des ressources, des services et des animations offerts. La médiathèque propose, par exemple, des livres en grands caractères mais aussi

un large choix d'ouvrages (80 000 dont 32 000 plus spécifiquement dévolus à la jeunesse) ou de magazines (une centaine de titres). Un service de portage de livres pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer est aussi offert.

La lecture, c'est également un partage et, avec *Le bouche-à-oreille*, le service municipal propose six rendez-vous annuels, les mardis entre 14h et 16h, pour réunir tout un chacun, adhérent ou non, autour d'un temps d'échange consacré à leurs découvertes et à leurs coups de cœurs (lecture, CD, DVD, films de cinéma, podcast radio, visite d'expo, excursion, spectacle, bon plan culture, applications ou logiciel...).

C'est bien cette diversité qui permet à la médiathèque de Saint-Junien de rayonner très largement avec un total de 74 000 prêts de documents, tous supports confondus, lors de l'année écoulée.



Sommaire

- Un cœur de ville couleur Nature
- Début des travaux à l'école de Glane
- Le point sur l'installation de la fibre

A chacun son marque-page

Pour renforcer encore l'idée de partage, la médiathèque propose des marque-pages « Coup de cœur » à ses emprunteurs.

Le principe en est simple : chaque emprunteur signe ses coups de cœur, indiquant ainsi ses préférences aux autres usagers de la structure.

On retrouve ici la volonté de faire de cet espace un lieu d'échange et un lieu de vie où chacun peut trouver ce qu'il recherche ou se laisser porter au gré de la diversité de l'offre proposée.

L'ÉCOLE DE GLANE VA RENAÎTRE À LA RENTRÉE Education

On se souvient de l'émotion qu'avait provoquée, au début du mois de novembre 2023, le terrible incendie qui a ravagé une partie de l'école de Glane. Survenu accidentellement, le sinistre a dévasté une salle de classe et une salle informatique et périscolaire provoquant l'effondrement de leur toit.

Depuis lors, les élèves de l'école sont accueillis dans les locaux de l'accueil de loisirs du Châtelard. Ils sont 104 actuellement, répartis en cinq classes de la petite section de maternelle au CM2.

Pour préparer au mieux la remise en état de l'école, plusieurs réunions de concertation ont eu lieu entre les services techniques, le personnel de l'Éducation nationale et les agents municipaux qui y interviennent. La décision a été prise de reconstruire l'école pratiquement à l'identique en intégrant quelques petits aménagements issus de ces discussions.

Une commission d'appel d'offres s'est réunie en fin d'année pour désigner les huit entreprises qui participeront à la remise en état de l'école et une réunion de préparation du chantier vient d'avoir lieu.

Les travaux, évalués à quelque 320 000 euros, vont débuter le 17 février et devraient durer quatre mois, en incluant le désamiantage de la toiture ravagée par les flammes. L'objectif est de pouvoir rouvrir l'école pour la rentrée du mois de septembre prochain.

Une bonne nouvelle pour les élèves et les personnels, comme le souligne Nadège Coucaud, première adjointe au maire de Saint-Junien en charge des affaires scolaires : « Je voudrais remercier tous les enseignants et tous les agents des services municipaux qui se sont impliqués pour permettre l'accueil des enfants au Châtelard et pour rendre possible le retour de l'école et de ses élèves dans le village de Glane et ce dans les meilleures conditions ».



VITE DIT

Inscriptions scolaires

Pour scolariser pour la première fois votre enfant né en 2022 à l'école maternelle, les inscriptions sont désormais ouvertes auprès de la Mairie de Saint-Junien.

La fiche d'inscription est disponible sur www.saint-junien.fr ou auprès du service éducation et doit être rapportée avant le 30 avril.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter le service éducation au 05 55 43 06 88.

Récupérateurs d'eau de pluie

La communauté de communes Porte océane du Limousin verse une aide de 75€ pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie pour les résidences situées sur le territoire.

Pour plus d'informations, contactez le 05 55 02 76 60.

Les jeunes judokas se portent bien

Ludivine Maitre, Enzo Delage, leurs parents ainsi que les responsables du Judo Club AS Saint-Junien ont été reçus par Hervé Beaudet le 20 janvier dernier.

Il les a chaleureusement félicités pour leurs belles prestations lors des championnats du monde qui se sont déroulés à Héraklion en Crète. En effet, Ludivine y a décroché la médaille de vice-championne du monde des moins de 16 ans de jujitsu combat, en catégorie moins de 52 kg, et Enzo a terminé 7^e lors de la compétition des moins de 16

ans de jujitsu ne-wasa en moins de 56 kg. Leur objectif maintenant le championnat de France à Villebon-sur-Yvette à la fin du mois.

Nouvelle tarification de l'eau : un enjeu social et écologique

La communauté de communes a voté une nouvelle grille tarifaire de l'eau potable, plus progressive, pour les quatre communes en régie dont Saint-Junien. Les dix premiers mètres cubes seront désormais gratuits pour chaque abonné sur la facture annuelle. Une mesure forte pour garantir un accès essentiel à l'eau tout en encourageant une consommation raisonnée. La grille des tarifs est disponible sur www.pol-cdc.fr

Formation gratuite au compostage

Les samedis 15 mars et 21 juin prochains, dans les locaux de la communauté de communes, avenue Voltaire, le Syded propose une formation d'1h30 pour apprendre tout ce qu'il faut savoir sur le compostage et le jardinage au naturel (broyage, paillage, mulching, haie sèche, etc).

Un composteur en plastique de 340 litres et un seau de cuisine seront proposés gratuitement à chaque foyer participant (dans la limite des stocks prévus). Les foyers ayant déjà un composteur peuvent aussi participer !

Sur inscription au 05 55 12 62 32.

Collecte de pneus

Pour la 8^e année consécutive, le SYDED organise, à destination des particuliers, une collecte exceptionnelle de pneus du 17 février au 9 mars à la déchèterie.

Les conditions de dépôt à respecter restent inchangées :

- Limite de 4 pneus maximum par foyer par an
- Les pneus doivent être déjantés et provenir de véhicules légers de particuliers (y compris camionnettes et 4x4).
- Les pneus découpés ou bien souillés (huiles, peintures, terre...) sont interdits.

Les usagers doivent disposer du badge d'accès aux déchèteries Recypart.

Concours de poésie

Le concours de poésie de la ville de Saint-Junien existe depuis 1985 à l'initiative de Patrick Ducros, d'Odette Clavier et de Pierre Guy Félix. En 39 ans plus de 4 250 personnes ont participé au concours et plus de 15 800 textes ont été reçus. Pouvant compter sur l'aide de la municipalité, les membres du jury (Céline Mappa, Christian Boeswillwald, Claude Soulat, François Tacot et Patrick Ducros) se sont réunis le mois dernier pour désigner les lauréats 2025 parmi ses 122 participants.

Les résultats // Poésie libre : Denis Lhomme-dé pour *Divergence* - Poésie d'improvisation : Sylvaine Rulleau pour *L'essor des lendemains* - Poésie classique : Valérie Talvard pour *L'enfant et le chien*

PLUS BELLE MA VILLE : Cadre de vie LA BATAILLE DE LA PROPRETÉ

En cohérence avec sa volonté d'embellir encore la commune, la municipalité a fait de la propreté un axe fort de cette fin de mandat.

La bataille qu'elle a engagée mobilise l'ensemble des services municipaux, à commencer par les services techniques et la police municipale. Nous voyons les effets de cet engagement : la ville est plus propre.

La municipalité fait de la propreté un axe fort de cette fin de mandat

Plus globalement, les missions de certains agents ont été réorganisées vers l'entretien de l'espace public et le partenariat signé avec l'ESAT (Établissement et service d'accompagnement par le travail) des Seilles permet la mise à disposition de deux de ses salariés pour assurer le passage de l'aspirateur de voirie Glutton. Doté d'une autonomie de 8h, cet outil de proximité, acquis il y a un petit peu moins d'un an, est plus spécifiquement dédié au nettoyage de l'hyper centre dans lequel la répétition de ses passages accroît son efficacité. En effet, ses spécifications font merveille pour l'aspiration des petits déchets au sol comme les canettes, mégots, fientes de pigeons ou déjections canines.

Ce nouvel équipement vient s'ajouter aux deux appareils dont disposent déjà les services municipaux. La balayeuse de gros volume effectue 7 circuits sur l'agglomération et une autre plus petite, est quant à elle dévolue au nettoyage du centre-

ville à raison d'une fois par semaine dans chaque rue.

Cette question de la propreté n'est pas isolée de la politique d'embellissement et de végétalisation de la commune. Des courriers ont été envoyés aux propriétaires des rues Lucien-Dumas, Vermorel et Gabriel-Péri ainsi que des places Deffuas et Guy-Môquet pour leur demander d'autoriser des plantations grimpanes le long de leurs façades. Les fosses de plantation au sol seront quant à elles réalisées systématiquement et creusées dès ce mois-ci.

Saint-Junien lauréate d'un appel à projet

Autre bonne nouvelle, la commune vient d'apprendre qu'elle est lauréate de l'appel à projets lancé en 2024 par CITÉO concernant la collecte pour le recyclage des emballages dans la rue. CITÉO est une entreprise privée à but non lucratif spécialisée dans le recyclage de ces emballages et des papiers graphiques. La commune va pouvoir mettre en place le remplacement de l'ensemble de ses corbeilles par des corbeilles-duo permettant le tri avec des sacs rouges pour les déchets non recyclables et des sacs jaunes pour le recyclage des emballages papier et plastique. 134 corbeilles seront remplacées en hyper-centre et dans la petite couronne. CITÉO va verser à la commune

27 860€ pour initier leur remplacement, le coût global s'élevant à 130 000€. Elle bénéficiera en outre d'un accompagnement du Syded pour acheminer les déchets ainsi collectés vers le centre de tri de Beaune-les-Mines.

Rappelons qu'à la rentrée 2023 des poubelles doubles ont été installées dans l'ensemble des bâtiments sportifs et des salles municipales. Il en a été de même dans les cours des écoles au printemps 2024 et, à la rentrée scolaire, toutes les poubelles des écoles ont été changées. Les agents et les enseignants se chargent ensuite de l'apport à l'éco-point le plus proche.

Le tri, c'est partout et tout le temps

Pour mémoire, la municipalité a également signé l'an passé une convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec CITÉO. Par cette convention, Saint-Junien s'engage à assurer les opérations de nettoyage des déchets abandonnés ainsi que des actions d'information, de communication et de sensibilisation pour prévenir l'abandon des déchets d'emballages ménagers dans l'environnement. En contrepartie, l'entreprise lui verse une aide, fixée par un barème, de 3,2 euros par an et par habitant pendant trois ans (2024, 2025, 2026).

Comme on le voit, les objectifs de propreté et d'embellissement sont poursuivis de multiples manières par la commune.



Alors que nous avons réussi à mettre tout en place pour que l'école de Glane rouvre ses portes à la rentrée prochaine, je veux redire l'engagement jamais démenti de la municipalité au service des enfants de notre commune.

Grandir à Saint-Junien, c'est naître à la maternité d'un hôpital public, c'est accéder à l'école dans les meilleures conditions.

Grandir à Saint-Junien, c'est entrer dans un environnement chaleureux et attentif ou les enseignants et le personnel de la commune travaillent ensemble au bien-être des élèves. C'est bénéficier de la gratuité des fournitures scolaires, d'une nourriture de qualité, et aussi apprendre à nager ou à rouler à vélo, découvrir des spectacles à La Mégisserie, s'évader en classe de découverte ou partir pour les aventures que propose notre médiathèque.

Grandir à Saint-Junien, c'est bénéficier d'un accompagnement à la scolarité qui implique une vingtaine de bénévoles.

Nous le sentons bien, les menaces sont nombreuses sur ce modèle, à commencer par le risque de fermeture de classes décidée par l'État depuis des années partout dans le pays. Je suis heureux de vous annoncer que cette menace est encore une fois écartée à Saint-Junien pour la rentrée prochaine.

Le droit à l'éducation est, selon la loi, la première priorité nationale. Cela est souvent oublié ; ici nous l'affirmons.

Ici, l'école publique est un gage de confiance. Tous les élèves, quelles que soient leurs origines, apprennent ensemble, loin des tendances de séparation sociale ou religieuse.

Alors que partout, en France et à travers la planète, la mode est à glorifier la loi du plus riche ou celle du plus fort, à accepter que règnent l'inégalité et l'injustice, grandir à Saint-Junien c'est pouvoir compter sur la promesse d'émancipation que porte le service public. Nous pouvons être fiers de ce que nous accomplissons pour nos enfants.

-Hervé Beaudet-

»» TRIBUNE ««

Retransmission vidéo des conseils municipaux : un impératif démocratique

Redonner **confiance en nos responsables publics** et redonner **goût à l'engagement citoyen** : voilà, pour Énergie citoyenne, un **enjeu fondamental**. Et l'atteinte de cet objectif ne peut que passer par une **transparence démocratique** renforcée.

C'est dans cette optique que, depuis le début du mandat, notre groupe demande que les **séances du conseil municipal** soient retransmises sur le site internet de la Mairie et sur les réseaux sociaux. Il n'y a aucune problématique d'ordre technique ou financier puisque, durant la période Covid-19, cela a déjà été fait : les collectivités ont alors eu l'obligation de recourir à la **diffusion numérique** lorsque le public était temporairement interdit.

Car, principe démocratique sacré qu'il convient de rappeler, **les réunions du conseil municipal sont publiques** et tout le monde peut y assister, sous réserve de rester silencieux et de ne manifester aucune opinion.

La retransmission vidéo présente plusieurs intérêts. Elle permet à chacun d'**accéder sans filtre à l'intégralité des débats publics et de pouvoir se forger son propre avis**. De plus, grâce à ces enregistrements, il est possible pour tous les citoyens de regarder les séances quand ils le souhaitent, en direct ou à distance en relecture.

De nombreuses villes le font. **Saint-Junien reste malheureusement à la traîne...**

Notre site internet : www.energie-citoyenne-saint-junien.fr
Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06 82 48 44 71

Yoann Balestrat, Frank Bernard, Corinne Guillot, Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud.

L'INSTALLATION VA S'ACHEVER **Fibre**

Avec un léger retard, Orange va tenir les engagements pris dans le cadre du dispositif AMEL, qui lie l'opérateur avec le département de la Haute-Vienne et les collectivités locales (la communauté de communes Porte océane du Limousin sur notre territoire). Cet engagement prévoyait le branchement de 68 000 prises en Haute-Vienne d'ici la fin de l'année 2024 dont 6 500 à raccorder pour la commune de Saint-Junien (11 700 sur la POL). Dans les faits, ce sont 7 522 prises qu'Orange doit raccorder sur la commune.

A l'heure actuelle, l'ensemble des 26

armoires prévues est déjà installé et 5 997 prises sont reliées. Il en reste donc 1 525 à raccorder. Pour savoir si votre adresse est couverte et où en sont les opérations vous concernant, vous pouvez consulter le site <https://reseaux.orange.fr> et ainsi suivre en temps réel le déploiement de la fibre.

Rappelons qu'une fois les travaux terminés, les opérateurs ont trois mois pour se positionner et proposer des offres sur le secteur concerné. Passé ce délai, vous pourrez souscrire au forfait internet chez le fournisseur d'accès de votre choix.



»» AGENDA ««

Mercredi 12 février : Portes ouvertes à l'Institut de formation des aides-soignants. Centre hospitalier - De 9h à 16h.

Jusqu'au 15 février : Exposition Argile Atelier. L'atelier de Diane Poitras expose ses créations. Halle aux grains - Ma-Me-J : 14h-18h / V-S : 10h-18h.

Vendredi 14 février : Conférence-imagée **Henri Matisse** par Christian Terlaud et les Amis des mots. Salle Laurentine-Teillet - 18h. Sur inscription au 05 55 02 17 17.

Dimanche 23 février : La compèt' à Yoyo de l'ASSJ Cyclo. Compétition VTT UFOLEP. Rendez-vous gymnase Pierre Dupuy. Courses jeunes 13h30 - Courses adultes 14h45. Engagement sur www.ufolep-cyclisme.org

Mercredi 26 février : Construire ensemble. Journée autour des jeux de construction. Plus de 80 000 briques de LEGO, jeux de construction et casses têtes avec La Roulotte (Kapas, Pestas, Piks). Salle des fêtes & Halle aux grains - De 10h à 12h et de 14h à 18h. Entrée libre et gratuite.

Mercredi 28 février : Don du sang. Salle Amédée-Burbaud - De 15h à 19h. Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Samedi 1^{er} mars : Initiation au greffage par les Amis des fleurs, avec Prom'Haies. Champ de foire - 13h45. Inscriptions obligatoires au 06 87 58 26 29.

Mardi 4 mars : Bouche à oreille. Salle Laurentine Teillet - 14h.

Mercredi 5 mars : La Petite Histoire. Médiathèque - 16h30. Informations au 05 55 02 17 17.

7 et 8 mars : Collecte nationale des restos du Coeur dans les supermarchés de la ville. Pour vous inscrire, et participer en tant que bénévole, à la collecte, rendez-vous sur le site collecte.restosducoeur.org

Lundi 10 mars : Conseil municipal - Débat d'orientation budgétaire. Mairie - 18h30.

La Mégisserie

Mardi 11 & mercredi 12 février : Sono io ? Cirque & théâtre - Mardi à 20h30 / Mercredi à 19h.

Samedi 15 février : Une nuit de radio #7 : Migrations. Studio radio éphémère en public et en direct sur Beau'FM 89.0. De 17h à 2h.

Samedi 20 février : Crocodile. Danse - 20h30.